

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Référence d'homologation N°
Autocar	RENAULT	P R 1 4 S R	CH 2575 05
Constructeur identification	RENAULT VÉHICULES INDUSTRIELS SA., F-69003 Lyon sur la plaquette du constructeur "PN 01 D1" devant le N° du châssis "PN 04 D1 PP1"		
Plaquette constructeur	à droite, à l'avant dans l'entrée		
N° du châssis	dans le compartiment du moteur, à droite, à l'arrière en bas sur le longeron		
Identification du moteur	"MIDR 06.20.30A" à droite, à l'arrière en bas sur le bloc, plaquette (visible depuis dessous)		
Importateur principal	W U B A G Nutzfahrzeuge AG., 4133 Pratteln		
Véhicule homologué	PN 04 D1 PP1 01 112		
<b>Châssis</b>			
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 6	Moteur	
Direction	mécanique, assistance hydraulique	Marque	RENAULT
Transmission	mécanique	Construction	en ligne
Nombre de vitesses	6 Entrainement sur roues arrière	Carburant	D
Frein de service	air comprimé, 2 circuits, à expansion interne, sur toutes les roues	Refroidissement	eau
Frein auxiliaire	*) air comprimé, à expansion interne, sur les roues arrière, pression de service par soupape parde 4 circuits	Alésage	120
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire	Cylindrée	8317
Frein à courants de Foucault	frein à courants de Foucault	Puissance en kW	194 DIN
Contrôle 2 circuits	2 manomètres simples + 2 lampes-témoin	Bruit à l'arrêt	71 dB/A
Carrosserie	car	Silencieux	1 = 665 x 445 x 225 mm
Nombre de portes	2 Compteur de vitesse tachymètre	Mesure des gaz	Bacharach = 2,0
Ceintures sécurité	av - ar -	Déparasitage	-
Cale	1 = 100x250x250mm Retrouseurs gauche + droite	Poids	avant
Antivol	-	Poids à vide	1040
Nombre de places	54 av 1 centre 43 ar 5	Charge utile	1020
Dimensions	intérieur extérieur	Poids total	5060
Longueur	12000 Empattements 6200	Poids garantis	5500
Largeur	2500	Pneus	11 R 22,5
Hauteur	3160	Ply / bar	- / 8,0
Porte à faux	av 2500 ar 3300 Voies av 2070 ar 1860	Charge	6000
Distance volant ~ vers l'avant du véhicule	900 Braquage g 19900 d 19900	pour V max	indice "L" obligatoire
		Jantes	7,5 x 22,5
		Gaz poids remorquable avec/sans frein	
		Garantie poids de l'ensemble	
		Poids remorquable testé	
		Charge garantie sur le toit	
		Vitesse maximale selon le constructeur	117 km/h
		testée km/h à t/min au moteur	prise de force

§)		HCR (S)		indications pour le permis de circulation			
Feux de route		HCR (S)		Genre du véhicule Autocar			
Feux de croisement		A (S) séparés		Marque et type RENAULT PR 14 SR			
Feux de position		R (S)		Homologation			
Feux rouges		S1 (S)		N° CH 2676 05			
Feux stop		av AV/ 1 5 (S) ar 2a (S)		Carrosserie car			
Cigognes		av I (S) ar I (S)		Places total 54 avant 1			
Cataïdoptres		av A (S) 1 ar R (S)		Poids à vide 12180 Carburant D			
Feux de gabant		ER (S)		Charge utile - CV-impôt 44,9			
Feux arrière de brouillard		2/ séparé		Poids total 16000 Cylindrée 3817			
Feux complémentaires		2/ balais avec lave-glace					
Eclairage plaque		KLAXON e2 814					
Essuie-glace		ou d'autres modèles homologues					

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

+) Frein auxiliaire : à air comprimé, progressif, à expansion interne, cylindre à membrane télescopique avec cylindre à verrou, agissant sur les roues arrière; pression de service et de libération de secours passant par soupape de garde à 4 circuits; desserrage mécanique = par levier.

+) Variante de pneus : 10.00 R 20 16 PR AV 6000 (7,75) AR 10900 (7,75) indice "L" obligatoire jantes 7,5 x 20.

§) Équipement : modifications par l'importateur:  

- montage de feux de position séparés;
- distance entre les feux rouges et le bord du véhicule max. 400 mm;
- enlever les feux de gabarit arrière (AV= blanc/AR= rouge);
- protection contre pincement de la porte avant;
- insonorisation du bruit de l'échappement d'air de la pédale du frein, de la soupape du frein à main, du régulateur de pression ainsi qu'aux soupapes de desserrage rapides AV et AR.

#### Inscription dans le permis de circulation:

122 - autorisé seulement sur les routes couvertes aux véhicules d'une largeur de 2m50;  
 la disque indiquant la largeur est obligatoire.

↓ Lieu et date de l'homologation Pratteln, 26.10.81

Remplace FH CH 2676 05 du 26.10.81

Braquage Ø

(18.11.1981)

Service fédéral d'homologation